

Intégration des marchés maghrébins de l'électricité dans celui de l'Union européenne

L'ouverture des marchés de l'électricité dans les pays maghrébins, notamment la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, en vue de leur intégration progressive dans le marché intérieur de l'électricité de l'Union européenne, a été au centre du 3ème séminaire de l'organisation euro-méditerranéenne des autorités de régulation en matière d'énergie « MEDREG », dont les travaux ont été ouverts, hier, à Gammarth, dans la banlieue nord de Tunis. Ils doivent se poursuivre durant deux jours avec la participation des délégués des 21 pays membres de MEDREG.

Ce projet d'intégration progressive des marchés maghrébins de l'électricité dans le marché intérieur de l'Union européenne (IMME), amorcé depuis 2003, est entré, aujourd'hui, pratiquement dans sa phase finale.

Avantages du projet

Une convention de financement du projet IMME par l'Union européenne avait été signée en avril 2007, en vue d'assurer dans une première étape, l'harmonisation des cadres législatifs et réglementaires, ainsi que des structures industrielles de production d'électricité des pays maghrébins, principalement la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, dans et entre les pays bénéficiaires, et de rendre les marchés maghrébins compatibles avec les standards européens afin de pouvoir les intégrer de façon progressive à celui de l'Union européenne, dans une deuxième étape. Cette deuxième étape est arrivée.

Dans des déclarations faites, à cette occasion, aux représentants de la presse nationale, le PDG de la société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG), Tahar Laribi, a indiqué que le couplage, ou l'interconnexion entre les réseaux maghrébins d'électricité et le réseau européen est programmé, pour l'année 2014, probablement à la fin du premier semestre, après l'achèvement de la synchronisation des réseaux maghrébins, alors que celle du réseau européen est opérationnelle depuis longtemps.

Le PDG de la STEG a plaidé en faveur de cette ouverture des marchés maghrébins de l'électricité et de leur intégration progressive au marché européen, dans la perspective de la mise en place d'une communauté euro-méditerranéenne de l'électricité et de l'énergie.

Cette intégration, a-t-il dit, permet de promouvoir les échanges euro-maghrébins en matière d'électricité.

Il a indiqué que le réseau européen d'électricité enregistre un excédent dans lequel la Tunisie peut puiser pour couvrir les éventuels déficits de la production nationale d'électricité, notamment lors des pics de consommation, en été, et ce moyennant des dépenses largement inférieures à celles nécessitées par la construction de nouvelles centrales électriques. Cette inté-



gration permet ainsi à l'Etat tunisien d'économiser de l'argent, d'autant que l'électricité en Tunisie est subventionnée, car le prix de revient du kilowattheure se monte à 260 millimes, alors qu'il est vendu au consommateur à 140 millimes. L'enveloppe consacrée à la subvention de l'électricité se monte à 3000 millions dinars, alors que les investissements pour la construction de nouvelles centrales atteignent 6000 millions dinars.

Mais, le marché européen de l'électricité est également ouvert pour acheter l'électricité maghrébine. Ainsi, un grand projet tuniso-britannique sera réalisé dans le sud pour produire de l'électricité à partir de l'énergie solaire, destinée, en grande partie, à l'exportation pour l'Europe.

Climat des investissements

Or, les investissements étrangers en énergie et en production d'électricité nécessitent justement l'harmonisation des législations maghrébines avec les législations européennes, comme la mise en place d'autorités de régulation indépendantes, en matière d'électricité, ce qui fait encore défaut dans les pays maghrébins, bien que les participants au séminaire ont apprécié les importants progrès accomplis dans ce sens, ainsi que dans celui de l'interconnexion des réseaux maghrébins, ou autoroutes électriques maghré-

bines. Il existe entre la Tunisie et l'Algérie cinq interconnexions, tandis que des conventions d'échanges en matière d'électricité ont été signées entre la Tunisie et l'Algérie et la Tunisie et la Libye.

Il y a aussi le fait que les marchés de l'électricité sont pour la plupart des monopoles publics, de sorte que leur ouverture aux investisseurs privés réclame des décisions en conséquence. En Tunisie, les privés peuvent produire de l'électricité, à certaines conditions.

Ce troisième séminaire de MEDREG - IMME abrité par la Tunisie, à l'initiative de la STEG, intervient après un premier séminaire tenu à Alger et un deuxième tenu à Rabat.

Le président de MEDREG, Michel Thiollère, le représentant de la commission européenne en Tunisie, les chefs des délégations maghrébines et les nombreux autres orateurs ayant pris la parole, ont mis l'accent sur l'importance de cette intégration des marchés maghrébins de l'électricité dans le marché intérieur de l'électricité de l'Union européenne, pour le développement du partenariat euro-Méditerranée et la création d'un espace de libre échange euro-méditerranéen. Le projet entre dans le cadre de la concrétisation du processus de Barcelone, visant la réalisation d'une intégration globale euro-méditerranéenne.

S.B.H.

Le Temps 12 Septembre 2013